

PROGRAMME
ONU-REDD



Compte-rendu de la dixième réunion du Conseil d'orientation

PROGRAMME ONU-REDD

26-27 juin 2013

Lombok, Indonésie

Table des matières

Récapitulatif des décisions	3
Séance 1 : Ouverture et approbation de l'ordre du jour	6
Séance 2 : Échange d'information, avancées et résultats	8
Séance 3 : Mise en œuvre des Programmes nationaux	14
Séance 4 : Examen du Conseil d'orientation	15
Séance 5 : Demandes de financement	17
Séance 6 : Évaluation du Programme ONU-REDD	19
Séance 7 : Fonctions d'appui international	20
Séance 8 : Clôture de la réunion.....	21
Annexe 1 : Liste des participants	23

Récapitulatif des décisions

Séance 1 : Ouverture et approbation de l'ordre du jour

1. Le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD a adopté l'ordre du jour de la dixième réunion du Conseil d'orientation.

Séance 2 : Échange d'information, avancées et résultats

2. Le Conseil d'orientation a approuvé le quatrième rapport d'étape annuel consolidé 2012 du Fonds du Programme ONU-REDD et du cadre de financement actualisé du Programme ONU-REDD. (séance 2b)

Séance 3 : Mise en œuvre des Programmes nationaux

3. Le Conseil d'orientation a entériné les recommandations de l'évaluation indépendante finale du Programme national ONU-REDD du Viet Nam et les réponses connexes. (séance 3a)
4. Le Conseil d'orientation a félicité le Viet Nam pour l'achèvement de son Programme national ONU-REDD, prenant acte de l'avancement de la préparation à la REDD+ et encourageant le Viet Nam et les organismes de l'ONU à suivre les recommandations formulées dans l'évaluation indépendante finale, notamment sur la coordination interinstitution, durant la deuxième phase des efforts du Viet Nam en vue d'être prêt à la REDD+. (séance 3a)
5. Le Conseil d'orientation a accueilli avec satisfaction la note d'orientation sur les aspects opérationnels des Programmes nationaux et demandé au secrétariat de diffuser entre les réunions une version révisée, en indiquant en annexe 1 de la note la manière dont est assuré le suivi des décisions du Conseil. (séance 3c)
6. Le Conseil d'orientation a demandé qu'un document sur les difficultés de mise en œuvre soit présenté lors de sa onzième réunion. (séance 3c)

Séance 4 : Examen du Conseil d'orientation

7. Rappelant qu'à la suite de la présentation par un consultant indépendant de l'examen portant sur la structure du Conseil d'orientation, ce dernier a demandé au groupe de travail sur l'examen du Conseil d'orientation d'examiner les conclusions et les recommandations formulées dans l'examen et de présenter à la fin de la réunion une feuille de route destinée à résoudre les difficultés soulevées dans le rapport d'examen du Conseil d'orientation, le Conseil a décidé ce qui suit :

A. Composition et représentation

Considérant la nécessité de renforcer la participation et le partenariat des principales parties prenantes au Conseil d'orientation, et considérant le souhait de l'ensemble des membres du Conseil d'orientation et des parties prenantes d'élargir la base de financement potentielle du Programme, les termes du règlement intérieur et des directives opérationnelles du Programme ONU-REDD concernant la présence des pays et des donateurs au Conseil sont amendés comme suit :

- a. Trois (3) pays-membres du Programme ONU-REDD par région, soit un total de neuf (9) pays-membres du Programme. Les pays du Programme dans chaque région fixent la période (au moins une fois par an) et l'ordre de roulement. Tous les pays-membres du Programme du Conseil sont membres à part entière, et aucun membre ne sera désormais considéré comme suppléant.
- b. Jusqu'à neuf (9) donateurs, la limite étant actuellement fixée aux trois (3) principaux donateurs. Dans le cas où le nombre de donateurs dépasserait neuf (9), un système de roulement s'appliquera.
- c. La représentation des autres groupes de parties prenantes (populations autochtones, organisations de la société civile et organismes de l'ONU) au Conseil d'orientation demeure telle qu'elle est stipulée au règlement intérieur et aux directives opérationnelles.

B. Note d'orientation pour le renforcement de la préparation et du déroulement des réunions

Le secrétariat prépare une note d'information sur les aspects opérationnels afin d'améliorer la préparation et le déroulement des réunions, notamment sur la consultation du Conseil d'orientation en prévision des réunions, les consultations informelles durant les réunions et la formulation des décisions.

C. Processus et feuille de route

Le Conseil d'orientation a décidé du maintien du groupe de travail sur l'examen du Conseil d'orientation dans les conditions qui suivent :

- a. Le groupe de travail œuvrera entre la dixième et la onzième réunion du Conseil d'orientation.
- b. La composition du groupe de travail demeure conforme à la décision du huitième Conseil d'orientation, soit deux (2) représentants par groupe de parties prenantes au Conseil d'orientation, exception faite des représentants des pays du Programme, dont le nombre passe à trois (3) (1 par région).
- c. Le secrétariat facilitera les travaux du groupe de travail et ne ménagera aucun effort pour veiller à ce que l'ensemble des membres du groupe de travail ait la possibilité de participer aux discussions du groupe de travail.
- d. Les groupes de parties prenantes au Conseil auront jusqu'à un mois pour se consulter et confirmer leurs représentants au groupe de travail.
- e. Les représentants au groupe de travail consulteront les parties prenantes qu'ils représentent à mesure de l'avancement des travaux.

Séance 5 : Demandes de financement

8. Le Conseil d'orientation a approuvé la demande d'allocation budgétaire de la Colombie telle qu'elle figure au budget présenté dans le formulaire de demande, et formulé les recommandations suivantes :

- a. Préciser dans la proposition de préparation (R-PP) les canaux permettant aux membres de la table ronde nationale sur la REDD+ de présenter leurs propositions aux instances décisionnaires au sein du système national sur les changements climatiques.
- b. Alors que la Colombie prépare son plan de mise en œuvre de la R-PP, examiner les structures de coordination existantes parmi les PA, pour veiller à ce que la consultation soit effectuée via les canaux adéquats et de manière à associer ces groupes dans toute leur diversité.
- c. Prendre garde aux arbitrages entre les différentes options stratégiques durant la mise en œuvre de la R-PP.
- d. Envisager le financement des activités de promotion de l'égalité hommes-femmes dans le document détaillé du plan de travail et le budget du Programme national.

(séance 5a)

9. Le Conseil d'orientation a approuvé le plan de travail et le budget révisés pour la deuxième année (2013) de l' "Appui aux activités nationales de REDD+ : cadre du Programme global 2011-2015" (SNA) et l'enveloppe budgétaire supplémentaire correspondant de 4 380 000 dollars É.-U. pour 2013, associé au Résultat 4, comme suit :

- a. 380 000 dollars É.-U. afin de combler une partie des coupes imposées au Résultat 4 de du SNA (Réalizations 4.1, 4.3 et 4.4, liées au renforcement des capacités des populations autochtones et de la société civile dans la REDD+) ; et
- b. 4 000 000 dollars É.-U. attribués à une nouvelle Réalisation 4.6, "Les parties prenantes au sein des communautés participent et contribuent à la mise en œuvre des préparatifs de la REDD+ grâce à la REDD+ à assise communautaire, axée sur l'appui à la CBR+."

(séance 5b)

Séance 6 : Évaluation du Programme ONU-REDD

10. Le Conseil d'orientation a approuvé le plan de travail et le processus proposés pour l'évaluation du Programme ONU-REDD. (séance 6a)

Séance 7 : Fonctions d'appui international

11. Le Conseil d'orientation a pris note des lignes directrices du Programme ONU-REDD sur le consentement libre, informé et préalable. (séance 7 iii)

Introduction

Le Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (Programme ONU-REDD) a tenu la neuvième réunion de son Conseil d'orientation les 26-27 juin 2013 à Lombok, en Indonésie, laquelle a été suivie au même endroit par la 15^{ème} réunion du Comité des participants (CP) du Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF). La réunion était coprésidée par M. Salisu Dahiru, Point focal du Programme ONU-REDD pour le Nigéria et coordonnateur national REDD+ au ministère fédéral de l'Environnement (Nigéria), et par M. Magdy Martínez-Solimán, directeur adjoint du Bureau des politiques de développement du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

La réunion a rassemblé 104 participants (voir l'annexe 1). L'ensemble des documents et présentations est disponible sur le [site Internet](#) et l'[espace coopératif de travail](#) du Programme ONU-REDD.

Séance 1 : Ouverture et approbation de l'ordre du jour

1a. Accueil et présentation des coprésidents

M. Mario Boccucci, chef du secrétariat du Programme ONU-REDD, a souhaité la bienvenue à tous les participants à la réunion et présenté M. Salisu Dahiru et M. Magdy Martínez-Solimán, coprésidents de la dixième réunion du Conseil d'orientation. M. Dahiru a ouvert la réunion en remerciant le gouvernement de l'Indonésie d'accueillir la réunion, et les membres et observateurs de s'être rendus à Lombok pour y assister. M. Dahiru a évoqué l'importance des forêts pour le développement économique et la nécessité de consentir des efforts concertés dans les domaines de l'accès à l'énergie durable, de la production alimentaire et de la réduction de la pauvreté afin de répondre à l'exploitation des forêts. Il a souligné le rôle joué par le partenariat ONU-REDD, lequel permet d'intervenir dans tous ces domaines. M. Martínez-Solimán a rendu hommage au Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD pour sa contribution à la cause de la REDD+ dans les négociations internationales sur les changements climatiques, relevant sa pertinence dans la perspective des objectifs de développement post-2015. Il a également cité le Programme ONU-REDD comme excellent exemple de coopération entre les organismes de l'ONU et de partenariat entre organismes, donateurs, gouvernements, société civile et populations autochtones.

Les coprésidents ont présenté les observateurs présents à titre ponctuel et obtenu l'approbation du Conseil pour leur participation. Il s'agit du Canada (représenté par M. Peter Besseau), de la Coordination nationale des peuples autochtones du Panama (COONAPIP) (représentée par M. Betanio Chiquidama et M. Williams Barrigón), et de la GIZ Indonésie (représentée par M. Helmut Dotzauer).

1b. Allocution de bienvenue au nom du Dr. K.H. TGH. Muhammad Zainul Majdi, gouverneur de la province des petites îles de la Sonde occidentales (prononcé par M. Haji Abdul Haris, gouverneur adjoint)

Au nom du gouverneur, M. Haris a souhaité aux participants la bienvenue dans la province des petites îles de la Sonde occidentales et exprimé ses vœux de succès pour le déroulement de la réunion du Conseil d'orientation. M. Haris a relevé les effets des changements climatiques sur l'environnement et souligné la nécessité de juguler les émissions de gaz à effet de serre tout en œuvrant en faveur du

développement durable. Il a indiqué certaines mesures prises par le gouvernement de la province des petites îles de la Sonde occidentales afin de réduire les émissions, notamment celles découlant du déboisement, citant par exemple la suspension des licences d'abattage dans les forêts naturelles, l'amélioration de la sécurité forestière, la promotion de la gestion durable des forêts et des activités de démonstration telles que des pépinières et des forêts communautaires. Le gouverneur adjoint a terminé en exprimant l'espoir que de telles initiatives aboutissent à l'avenir à des résultats durables.

1c. Allocution de bienvenue de M. Douglas Broderick, Coordonnateur résident de l'ONU en Indonésie

Avant de prononcer son discours, M. Broderick a prié la salle d'observer un instant de silence à la mémoire de la population de Nord Lombok touchée par le séisme du 22 juin.

M. Broderick a ensuite évoqué les défis soulevés par le déboisement, indiquant que la REDD+ en Indonésie représentait un exemple remarquable de l'ONU unie dans l'action, par l'intermédiaire de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du PNUD et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et aussi du bureau des Nations Unies pour la coordination de la REDD+ en Indonésie (UNORCID), chacun ayant contribué par son expertise à la mise en œuvre de la REDD+ dans le pays. Il a également loué la détermination de l'Indonésie à réduire de 26 pour cent les émissions de gaz à effet de serre avant 2020, et le récent maintien du moratoire sur les licences d'abattage. Rappelant que la subsistance de près de 100 millions d'Indonésiens dépendait des forêts, M. Broderick a invoqué la nécessité d'améliorer leurs sources de revenus et de corréliser les efforts de réduction du déboisement à l'économie verte. Il a remercié le gouvernement de la Norvège et les autres donateurs pour leur appui à la REDD+ et formulé des conseils aux leaders environnementaux et aux experts des forêts. En conclusion, M. Broderick a instamment invité le Conseil d'orientation à garder à l'esprit que la REDD+ ne se réduisait pas au carbone, et à tirer parti de l'innovation et de l'expertise de chacun, de sa collaboration et de la volonté politique pour que les arbres valent davantage vivants que morts.

1d. Discours d'ouverture de M. Heru Prasetyu, chef de l'équipe spéciale (*task force*) UKP4/REDD+

Revenant sur l'évolution de la REDD+, M. Prasetyu a évoqué le Programme ONU-REDD dans le contexte des pourparlers internationaux sur l'environnement et le climat, depuis la conférence des Nations Unies sur l'environnement humain, à Stockholm en 1972 jusqu'à la COP-18 à Doha en 2012. Il a constaté que si le monde changeait de plus en plus vite, la réponse internationale ne suivait pas le même rythme, et exhorté le Conseil d'orientation d'accélérer le travail sur la REDD+. M. Prasetyu a averti que les Objectifs du Millénaire pour le Développement ne suffiraient pas à résoudre le défi protéiforme posé par les changements climatiques, constatant qu'il importe d'adopter des approches plus holistiques et que la REDD+ doit étendre son action au-delà des activités de démonstration et s'inscrire dans le long terme. Il a appelé le Conseil d'orientation et tous ceux qui œuvrent à promouvoir la REDD+ à tenir compte simultanément de plusieurs facteurs : les institutions auxquelles il incombe de réaliser la REDD+ de façon transsectorielle, les réglementations rendant possible la REDD+, une vocation locale et une démarche par l'intermédiaire des parties prenantes multiples, et des politiques intègres s'appuyant sur des données et des cartes fiables. En conclusion, il a encouragé le Conseil d'orientation à prendre en

considération les facteurs de la REDD+ et ses obstacles, et à œuvrer en gardant toujours à l'esprit ses objectifs finaux.

1e. Discours d'ouverture au nom de S.E. Zulkifli Hasan, ministre des Forêts du gouvernement d'Indonésie (prononcé par le sous-ministre des Forêts, M. Iman Santoso)

M. Santoso a commencé par transmettre les chaleureuses salutations du ministre des Forêts, qui n'a pu être présent. Après avoir souhaité à chacun la bienvenue à Lombok, M. Santoso a dépeint certaines des difficultés rencontrées par l'Indonésie du fait des changements climatiques, et fait part au Conseil d'orientation de l'engagement pris par l'Indonésie en vue de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 26-42 pour cent au plus tard en 2020, dont 87 pour cent seront liés à la réduction du déboisement. Le sous-ministre des Forêts a évoqué certaines actions qui ont déjà porté leurs fruits, notamment une meilleure application du droit, le maintien du moratoire sur les nouvelles concessions dans les forêts primaires, et d'ambitieuses campagnes de plantation d'arbres. M. Santoso a exprimé la reconnaissance de l'Indonésie pour cette occasion qui lui a été donnée d'être pays pilote du Programme ONU-REDD, et remercié le Programme ONU-REDD pour son appui à l'évaluation participative de la gouvernance. Il a affirmé que l'Indonésie avait tiré de nombreux enseignements de la phase 1 de son Programme national, et exprimé la volonté du pays de les partager. Enfin, M. Santoso a souhaité une réunion fructueuse au Conseil d'orientation, déclarant officiellement ouverte la dixième réunion du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD.

1f. Examen et approbation de l'ordre du jour

Les coprésidents ont énuméré certains aspects opérationnels de la réunion, rappelant notamment aux membres du Conseil d'orientation de signer le formulaire de déclaration d'intérêt et notant que, dans le cas où certains points à l'ordre du jour nécessitaient de plus amples discussions, des groupes consultatifs informels (GCI) seraient créés. L'ordre du jour a été adopté par le Conseil d'orientation. Voir la [décision 1](#) du Conseil d'orientation.

Séance 2 : Échange d'information, avancées et résultats

2a. Synthèse des progrès réalisés et des résultats obtenus depuis la neuvième réunion du Conseil d'orientation

Mario Boccucci, chef du secrétariat, Thais Linhares-Juvenal, agent de Programme, et Clea Paz-Rivera, agent supérieur de Programme au secrétariat du Programme ONU-REDD, ont dressé un bilan des précédentes décisions du Conseil d'orientation, et des principales avancées depuis la neuvième réunion du Conseil d'orientation, invitant à consulter le quatrième rapport d'étape annuel consolidé pour 2012 du Fonds du Programme ONU-REDD.

M. Boccucci a informé le Conseil des faits nouveaux survenus depuis la neuvième réunion du Conseil d'orientation et de l'avancement des précédentes décisions du Conseil. Il a évoqué les décisions intersessions prises depuis la neuvième réunion du Conseil d'orientation, notamment les précisions apportées au processus de désignation des points focaux, la décision liée au plan de travail et au budget révisés du Programme national de l'État plurinational de Bolivie, les nouveaux pays (Argentine,

Bangladesh et Côte d'Ivoire) invités à présenter des Programmes nationaux et l'adoption de la Tunisie comme nouveau pays partenaire, dont le nombre total s'élève désormais à 47. Il a également souligné les succès majeurs depuis le neuvième Conseil d'orientation, comme l'achèvement de l'examen du Conseil d'orientation (voir la séance 4a), l'élaboration d'un cahier des charges pour l'évaluation du Programme ONU-REDD (voir la séance 6a), l'avancement de la réalisation d'un cadre axé sur les résultats pour le Programme, et la conclusion du Programme national du Viet Nam et de l'évaluation qui s'est ensuivie (séance 3a). Il a également informé le Conseil sur le Programme national du Panama et l'enquête en cours, signalant que le Programme était déterminé à établir un Programme national plus solide dans le pays. De nouveaux accords de donateurs ont été signés avec l'Union européenne et le gouvernement du Luxembourg, et des financements supplémentaires ont été obtenus de la Norvège.

Mme Linhares-Juvenal a fait le point sur l'«Appui aux activités nationales de REDD+ : cadre du Programme global 2011-2015» (SNA), mettant en avant les progrès réalisés dans de nouveaux domaines tels que la propriété foncière, l'économie verte et l'engagement du secteur privé. La collaboration du Programme avec d'autres initiatives a été renforcée grâce au partenariat avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et la collaboration avec la Banque mondiale, la Facilité REDD+ de l'UE, le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPC) et l'Institut du développement outre-mer (ODI). Le cadre de notification du SNA évolue vers un mode de notification réellement axé sur les résultats afin d'appuyer la prise de décisions au sein du Programme. Parmi les autres succès du Programme en 2012 ont été cités les travaux élargis concernant les cadres juridiques de la REDD+, une sensibilité accrue à la corruption dans la REDD+, des progrès en matière d'évaluation participative de la gouvernance (EPG), une meilleure prise en compte des questions d'égalité des sexes, la finalisation des lignes directrices pour le consentement libre, informé et préalable (CLIP), et des travaux interinstitutions sur les garanties. Mme Linhares-Juvenal a également noté l'augmentation significative des demandes d'appui ciblé en 2012.

Mme Paz-Rivera a présenté les principaux acquis des Programmes nationaux depuis le neuvième Conseil d'orientation, le Programme comptant 16 pays partenaires et ayant alloué un total de 67,4 millions de dollars É.-U., dont 57,1 millions ont été transférés. Depuis la neuvième réunion du Conseil d'orientation, trois pays (République du Congo, Nigéria et Sri Lanka) ont tenu des ateliers de démarrage et amorcé des activités de mise en œuvre, tandis que deux pays partenaires (Indonésie et Viet Nam) ont achevé leurs activités. Pour la première fois, l'évaluation finale d'un Programme national a été réalisée au Viet Nam. Le taux d'exécution a augmenté en 2012, même si les taux de mise en œuvre demeurent bas dans certains pays. Mme Paz Rivera a cité les principaux jalons décrits dans le rapport d'étape annuel consolidé, dont ressortent plusieurs leçons : le rôle crucial des Programmes nationaux dans l'appui à la coordination des activités de préparation ; l'amélioration des taux d'exécution et une meilleure compréhension de la complexité et du temps nécessaire ; et la souplesse nécessaire à la pérennité du processus de préparation.

2b. Rapport d'étape annuel consolidé 2012 du Fonds du Programme ONU-REDD et point sur l'état financier

Le Conseil a accueilli M. Yannick Glemarec, nouveau coordonnateur exécutif du Fonds d'affectation spéciale multipartenaire, PNUD, lequel a informé le Conseil que le *Quatrième rapport d'étape annuel*

consolidé du Fonds du Programme ONU-REDD, Rapport de l'Agent administratif du Fonds du Programme ONU-REDD pour la période comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2012, avait été rendu public le 31 mai 2013 et est disponible sur le portail du Fonds. Ce rapport présente les chiffres certifiés des dépenses pour le Fonds à partir du mois de décembre 2012. M. Glemarec a remarqué que la stabilité des montants transférés depuis 2008 témoignait du dynamisme du Fonds, du point de vue de sa gestion. Il a aussi remarqué que le réapprovisionnement du Fonds était relativement sain en 2012, 48 millions de dollars É.-U. ayant été engagés et 36 millions de dollars É.-U. déposés y compris la contribution du gouvernement d'Espagne, via la FAO, qui sera rétrocédée à l'agence en accord avec la décision sur le budget du SNA adoptée lors de la neuvième réunion du Conseil d'orientation. Le solde actuel du Fonds, soit 12,5 millions de dollars É.-U., est presque intégralement engagé.

Avis du Conseil d'orientation

Le Conseil d'orientation a félicité le Programme à l'occasion de son 5^{ème} anniversaire, accueilli avec satisfaction le rapport fourni par le secrétariat et confirmé que le Programme, doté d'un système de notification axé sur les résultats et coordonné avec d'autres initiatives, était sur la bonne voie. Le Conseil a pris acte des améliorations apportées à la notification, laquelle doit toutefois porter sur les activités et non sur les réalisations, et n'a pas vocation à évaluer les incidences. L'emploi de "feux de signalisation" a été suggéré, ainsi que la clarification des causes et des effets et la prévention des doublons entre les informations indiquées en annexe et dans le rapport consolidé. Le Conseil a recommandé que la signature des rapports des Programmes nationaux par les gouvernements et les trois organismes ne soit requise que pour le rapport annuel. Des questions ont été posées concernant les faibles niveaux de mise en œuvre dans certains pays, et il a été suggéré que le secrétariat recherche les moyens d'aider ces pays à résoudre leurs problèmes de mise en œuvre.

Le Danemark a indiqué que l'engagement prévu du DANIDA (environ 10 millions de couronnes danoises) devrait faire l'objet d'une décision officielle en septembre 2013.

Le Conseil a approuvé le rapport annuel du Fonds du Programme ONU-REDD et pris note du cadre de financement actualisé du Programme ONU-REDD. Voir la **décision 2** du Conseil d'orientation.

Le secrétariat a accepté de modifier la procédure du Programme applicable aux rapports semi annuels des Programmes nationaux, lesquels ne nécessiteront pas la signature des trois organismes de l'ONU et des gouvernements.

Présentation sur les coûts liés aux différents niveaux de notification

En réponse à la demande faite par le Conseil d'orientation lors de sa neuvième réunion, Mme Linhares-Juvenal a présenté les implications financières des différents niveaux de notification. Elle a expliqué la manière dont les informations financières sont stockées et gérées dans les systèmes de chaque organisme, précisant que chaque organisme est susceptible de retrouver au besoin des informations basées sur des données probantes plus détaillées. C'est là que réside l'une des différences entre la démarche d'audit et de notification, la première consistant à examiner en détail les comptes financiers tandis qu'un rapport est un outil destiné à contribuer à la prise de décisions stratégiques. Si les coûts directs supplémentaires, pour le cas où la notification porterait également sur les activités, ont été estimés à 840 000 dollars É.-U., il a été conclu que l'établissement de rapports au niveau des activités pourrait remettre en cause le rôle de la notification concernant les résultats et les principaux aspects

des avancées, opportunités et difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du Programme. La présentation a en outre relevé que grâce à l'établissement de rapports au niveau des réalisations, les conclusions, recommandations et enseignements pouvaient être intégrés sans retard dans les processus décisionnels du Programme, conformément aux recommandations énoncées dans le manuel de l'UNDG pour la gestion axée sur les résultats. À la suite de ses conclusions, le présentateur a annoncé qu'un processus visant à asseoir pleinement la gestion du Programme ONU-REDD dans l'optique des résultats était en cours, et que des améliorations avaient déjà été apportées au cadre de suivi et de notification des Programmes nationaux et du SNA.

2c. Cadre de suivi axé sur les résultats pour l'appui aux Plans d'action REDD+ nationaux 2013-2014

À la suite de l'introduction de Mme Linhares-Juvenal sur les efforts consentis afin de renforcer le cadre du Programme ONU-REDD axé sur les résultats, Keith Lindsay (consultant ayant accompagné le secrétariat dans l'élaboration du cadre) a présenté les modifications apportées au cadre de suivi, en mettant surtout en avant le nouveau plan de travail pour la révision du budget 2013-2014 du SNA. Il a expliqué que, conformément aux bonnes pratiques de la gestion axée sur les résultats, le cadre proposé portait sur les résultats plutôt que les activités, ajoutant qu'il était envisagé d'harmoniser les cadres de suivi et de notification pour le SNA et les Programmes nationaux, et ainsi obtenir des rapports consolidés conformes. Il a poursuivi en évoquant les principales améliorations apportées au cadre, notamment la simplification des indicateurs de niveau de résultats, l'aménagement du texte des réalisations afin de mettre en valeur les résultats plutôt que les activités, des indicateurs plus cohérents, un meilleur équilibre entre les mesures quantitatives et qualitatives, des moyens plus objectifs de vérification, et des améliorations apportées au contenu du programme. M. Lindsay a invité le Conseil d'orientation à réagir et à s'exprimer sur les possibles améliorations au cadre, au plus tard le 31 juillet 2013.

Avis du Conseil d'orientation

Le Conseil d'orientation a exprimé son appui au processus, ajoutant qu'il convenait de poursuivre les travaux sur le cadre de suivi du SNA 2013-2014, et qu'il importait notamment de prévoir un niveau consacré aux incidences et aux effets à long terme, de veiller à ce que les indicateurs soient mesurables, et de circonscrire les activités. Le Conseil a aussi encouragé le secrétariat à élaborer un cadre de suivi au niveau du Programme.

2d. Compte-rendu des séances d'information et de partage des connaissances

i. Séance d'information sur l'égalité hommes-femmes

Mme Pasang Dolma Sherpa, représentante des populations autochtones pour l'Asie et le Pacifique, a rendu compte de la séance d'information sur l'égalité hommes-femmes du 25 juin, laquelle était animée par M. Charles McNeill et dont le groupe d'experts rassemblait Mme Silje Haugland (PNUD), M. Aki Kono (PNUD) et Mme Rukmini (AMAN - Alliance des peuples autochtones de l'archipel). Elle a résumé les présentations sur i) l'importance de la prise en compte de l'égalité hommes-femmes dans la REDD+ pour l'efficacité, l'efficience et la pérennité des processus de REDD+, la réduction des émissions de

carbone et les avantages multiples, et ii) la note d'information (version provisoire) sur la REDD+ tenant compte des disparités hommes-femmes. Les cinq étapes, proposées dans la note d'information, conduisant à une REDD+ égalitaire ont suscité un riche débat, l'assistance ayant formulé de précieux commentaires. La discussion a mis en avant les rôles des hommes et des femmes, et la place particulière des femmes en tant qu'usagères des forêts et dépositaires des pratiques et des savoirs coutumiers. La séance d'information a été l'occasion de faire valoir la nécessité de doter les femmes locales de la capacité de jouer un plus grand rôle aux diverses strates de la société. Le nécessaire renforcement des capacités des gouvernements en matière d'égalité des sexes a également été mentionné. Mme Sherpa a indiqué au Conseil d'orientation qu'il importait de poursuivre les travaux sur la REDD+ pour l'égalité hommes-femmes, soulignant la nature transversale des obstacles rencontrés par les femmes et les groupes marginalisés.

ii. Séance d'information sur le Programme national du Panama

M. Kanyinke Sena, directeur de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, a présenté l'issue de la séance d'information, rappelant brièvement le contexte des doléances exprimées par la Coordination nationale des peuples autochtones du Panama (COONAPIP) et de la décision par la COONAPIP de se retirer du Programme ONU-REDD au Panama. Il a présenté les membres de la table ronde ; représentant les populations autochtones du Panama : M. Betanio Chiquidama, président de la COONAPIP et M. William Barrigon, conseiller technique de la COONAPIP ; représentant le gouvernement du Panama : M. Gerardo Gonzalez, directeur de la gestion du bassin hydrologique et Point focal REDD+, M. Carlos Gomez, coordonnateur de l'OCI pour la REDD+, ainsi que Mme Birgitte Feiring, chef de l'équipe d'enquête/évaluation, Mme Clea Paz-Rivera et M. Mario Boccucci du secrétariat. La séance a été animée par M. McNeill. M. Sena a exposé la réponse du Programme ONU-REDD et informé le Conseil de l'avancement de l'enquête et de l'évaluation indépendantes actuellement en cours. Pendant la séance d'information, Mme Feiring a présenté les conclusions préliminaires de la mission, lesquelles font apparaître, sinon des violations des droits de l'individu par le Programme ONU-REDD, du moins des carences dans la conception des Programmes nationaux, et l'absence de réel processus participatif au Panama faisant clairement ressortir les rôles et les responsabilités, ce qui a par la suite entravé la participation des populations autochtones dans la mise en œuvre des activités. L'équipe entreprendra une deuxième mission en juillet, et le rapport final sera communiqué en août 2013.

Durant la séance d'information, des représentants de l'ANAM et de la COONAPIP ont réagi aux conclusions préliminaires. Le gouvernement a souligné sa détermination à poursuivre la mise en œuvre du Programme national, reconnaissant que des erreurs avaient été commises dans le processus et s'engageant à présenter une proposition à l'assemblée de la COONAPIP. Cette dernière a confirmé qu'elle considérait le Programme national comme clos, indiquant néanmoins qu'elle était disposée à présenter la proposition du gouvernement devant son assemblée et suggérant que le dialogue avec les autorités pouvait être rouvert.

Les membres du Conseil d'orientation à la séance d'information se sont félicités de ce que les deux parties étaient ouvertes à une résolution du conflit par le dialogue, soulignant l'importance de l'expérience du Panama comme source d'enseignements pour l'ensemble du Programme ONU-REDD. L'aboutissement de l'enquête a été qualifié de hautement prioritaire, car les recommandations finales détermineront la marche à suivre.

M. Williams Barrigón de la COONAPIP a demandé qu'une traduction en espagnol du résumé de la séance d'information soit fournie à la COONAPIP afin qu'elle le communique à ses membres, et a regretté que l'ensemble des documents reçus jusqu'ici par la COONAPIP aient été en anglais.

iii. Séance d'information sur l'intégration d'une évaluation participative de la gouvernance (EPG) dans le cadre de REDD+, l'expérience de l'Indonésie

M. Abdul W. Situmorang, coordonnateur de l'EPG pour le PNUD en Indonésie, a rapporté les conclusions du processus d'EPG et les principales questions débattues durant la séance d'information. La séance a marqué le lancement de la version anglaise de *Participatory Governance Assessment: The 2012 Indonesia Forest, Land, and REDD+ Governance Index* (Évaluation participative de la gouvernance : l'index 2012 des forêts, des terres et de la gouvernance dans la REDD+) et la remise officielle du rapport aux représentants des trois autres pays pilotes de l'EPG (Équateur, Nigéria et Viet Nam) et au secrétariat. Une table ronde sur l'EPG et la gouvernance dans la REDD+ a été animée par M. Satya Tripathi, directeur de l'UNORCID, avec la participation de M. Heru Prasetyo, chef adjoint du service présidentiel pour la Supervision et le Suivi du développement en Indonésie (UKP4), M. Ibrahim Thiaw, directeur de la division de la Mise en œuvre des politiques environnementales (DEPI) du PNUE, M. Sunaryo, conseiller principal pour la réforme de la bureaucratie auprès du ministre indonésien des Forêts et expert de l'EPG, et M. Hengky Satrio, gestionnaire du Programme REDD+ à l'AMAN - Alliance des peuples autochtones de l'archipel. L'un des points forts de la table ronde a été la reconnaissance du rôle essentiel de la gouvernance pour le succès et l'efficacité de la mise en œuvre de la REDD+. L'AMAN a indiqué qu'elle avait déjà mis à profit le rapport de l'EPG à des fins de planification stratégique, pour identifier les domaines à renforcer. Les participants se sont félicités de la détermination du gouvernement à combler les lacunes identifiées par l'EPG. Les mesures à prendre par la suite ont été identifiées : diffuser les résultats auprès des parties prenantes infranationales, veiller à ce que les données de l'EPG soient activement employées, affiner la série d'indicateurs de l'EPG et envisager la manière dont les données peuvent être intégrées au système national d'information sur les garanties. Le Dr. Situmorang a exprimé l'espoir que l'expérience de l'Indonésie, en offrant un exemple concret d'application de l'EPG, s'avèrera utile aux autres pays pilotes de l'EPG.

Avis du Conseil d'orientation

Le Conseil d'orientation a souligné l'importance de la gouvernance pour la gestion des ressources naturelles et encouragé les acteurs impliqués dans la REDD+ à mettre à profit les idées qui ressortent des exercices tels que l'EPG. Le Conseil a aussi encouragé les autres pays à employer l'outil de l'EPG, même dans les cas où l'appui ne provient pas du Programme ONU-REDD.

2e. Point sur l'avancement du Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) depuis la 14^{ème} réunion du Comité des participants

Mme Neeta Hooda, spécialiste en chef du financement carbone dans l'équipe de gestion du fonds (FMT) du FCPF, a informé le Conseil des derniers développements de l'équipe et des réunions du CP, de l'assemblée des participants et du Fonds carbone. Le financement actuel du FCPF s'élève à 650 millions de dollars É.-U. : 260 millions de dollars É.-U. dans le Fonds de préparation et le reliquat dans le Fonds carbone. Parmi les 36 pays du FCPF, 33 avaient présenté leurs propositions de préparation (R-PP) au

moment de la dernière réunion du CP, le Vanuatu présentant sa R-PP lors de la réunion. Le CP a accepté d'élaborer des critères pour 17 pays supplémentaires ayant sollicité leur adhésion au FCPF, le processus devant aboutir en mars 2014. En ce qui concerne les partenaires d'exécution, le transfert de fonds à la BID a eu lieu et le transfert de fonds au PNUD a considérablement avancé. Un cadre de suivi et d'évaluation a été élaboré pour le FCPF, dont la mise en œuvre est en cours. Le FMT a organisé deux ateliers régionaux à Nairobi et Bangkok consacrés à l'inclusion sociale, et un troisième en Éthiopie sur l'articulation entre les initiatives locales de REDD+ et les cadres politiques. Mme Hooda a également fait un point sur la réunion du Fonds carbone à Paris les 24-25 juin 2013.

Séance 3 : Mise en œuvre des Programmes nationaux

3a. Évaluation finale du Programme national ONU-REDD du Viet Nam – phase 1

M. Pham Quoc Hung, de l'administration vietnamienne des Forêts, a présenté les objectifs et les principaux acquis du Programme national lancé en octobre 2009 et clos en juin 2012. M. Michael Carbon, responsable de l'évaluation au bureau de l'évaluation du PNUE, a ensuite présenté les principaux jalons de l'évaluation finale de la phase 1 du Programme national, entreprise par deux consultants indépendants, dont les conclusions sont les suivantes : conception du Programme national trop ambitieuse et participation limitée des parties prenantes ; insuffisante flexibilité pour concevoir de nouveau le Programme national lorsqu'un projet escompté du FCPF ne s'est pas concrétisé ; et obstacles à la coopération interinstitution. Toutefois, le renforcement des capacités au niveau national, la sensibilisation des parties prenantes et le partage des connaissances à l'occasion d'ateliers et dialogues régionaux, notamment avec les autres secteurs, ont aussi été remarqués. D'après l'évaluation, le Viet Nam n'est pas encore "prêt pour la REDD+". La présentation de M. Carbon a été suivie de la réponse du gouvernement et de la réaction des organismes de l'ONU. Au nom du gouvernement, M. Hung a évoqué les actions envisagées par le gouvernement du Viet Nam en réponse à l'évaluation. M. Tim Boyle, coordonnateur régional d'ONU-REDD pour l'Asie-Pacifique au PNUD, en présentant la réponse de l'administration, a rappelé que le Viet Nam était un programme pionnier et qu'à ce titre, plusieurs des recommandations du rapport avaient déjà été formulées et abordées par le Programme.

Avis du Conseil d'orientation

Le Conseil a confirmé que l'évaluation finale de la phase 1 du Programme national Viet Nam constituait une source d'expériences et d'enseignements et suggéré l'organisation d'un échange Sud-Sud. Les participants ont soulevé la question des déplacements dans la région, de la difficile coordination interinstitution et de l'absence d'indicateur clair de préparation à la REDD+. Le Conseil a suggéré que soient intégrées les recommandations de l'évaluation finale dans l'atelier de démarrage de la phase 2. Au vu des réponses du gouvernement, du bureau d'évaluation et des organismes de l'ONU, le Conseil d'orientation a adopté les **décisions 3 et 4**.

3b. Table ronde sur les enseignements tirés des Programmes nationaux

M. Boyle a animé une table ronde composée de M. Chea Sam Ang, directeur général adjoint à l'administration des forêts du ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche du Cambodge, Mme María del Carmen García Espinosa, spécialiste technique sur l'atténuation des changements climatiques au ministère de l'Environnement de l'Équateur, et M. Juma Mgoo, directeur général de l'agence des Forêts de Tanzanie. Les discussions ont porté sur l'engagement réel d'un vaste éventail de

parties prenantes dans les programmes de REDD+, et sur l'établissement des capacités des parties prenantes par la sensibilisation.

Grâce à la création d'équipes spéciales, comme celle du Cambodge dédiée à la REDD+, d'organes tels que la comité interinstitutionnel de l'Équateur sur les changements climatiques, et de groupes de travail techniques, les pays ont progressé dans l'implication des parties prenantes hors du secteur forestier. Il a toutefois été noté que certains de ces organes ne fonctionnaient pas de manière continue, et que les ONG, la société civile et les populations autochtones y étaient souvent sous représentées. Le Cambodge et l'Équateur ont remarqué que leurs équipes spéciales nationales ne comptant que des représentants du gouvernement, l'engagement des parties prenantes non gouvernementales en avait pâti. Le secteur privé demeure quasiment invisible, sauf lorsque les groupes de travail techniques portent expressément sur des aspects le concernant. Quant au renforcement des capacités des parties prenantes grâce à la sensibilisation, une variété de supports a été produite dans des langues nationales et locales et largement distribuée. Pourtant, le nombre d'acteurs informés demeure restreint, et l'information s'avère souvent trop technique et mal adaptée au public visé.

Avis du Conseil d'orientation

Le Conseil d'orientation a suggéré que les pays se montrent plus innovants dans la sensibilisation et nouent des relations plus étroites avec les médias afin de renforcer les campagnes. Un observateur d'Indonésie a cité l'exemple de son pays, où les autorités religieuses ont été impliquées. Il a été noté que les difficultés soulevées par la traduction des documents techniques dans d'autres langues constituaient un obstacle à la sensibilisation. Il a aussi été suggéré que les efforts de sensibilisation seraient plus efficaces s'ils portaient sur les questions de fonds de la REDD+, plutôt que sur cette dernière en tant que mécanisme.

**L'ordre du jour ayant été remanié, la séance 3c a été reportée au matin du jeudi 27 juin.*

Séance 4 : Examen du Conseil d'orientation

Présentation de l'examen du Conseil d'orientation

M. Alain Lafontaine, consultant en chef pour l'environnement et l'évaluation, a présenté au Conseil les conclusions de l'examen du Conseil d'orientation. Il a souligné que l'examen reposait sur une approche hautement consultative. D'après les principales conclusions de l'examen, si les fonctions actuelles du Conseil d'orientation sont claires et pertinentes, certaines adaptations seraient utiles afin d'équilibrer ses fonctions stratégiques et administratives. L'examen conclut également que le statut des membres participant au Conseil d'orientation (membres de droit, suppléants et observateurs) manque de clarté. Présentant ses recommandations, M. Lafontaine a noté que l'examen identifiait plusieurs domaines susceptibles d'être clarifiés si le règlement intérieur était actualisé et précisé, et distingué deux voies d'avenir possibles pour la structure organisationnelle du Conseil d'orientation, tout en étant conscient que le Conseil d'orientation choisira peut-être une voie intermédiaire.

M. Chris Meyer, observateur des OSC des pays industrialisés/du Nord, est ensuite intervenu au nom du groupe de travail du Conseil d'orientation¹ sur l'examen du Conseil, afin de faire connaître les observations du groupe sur la manière dont le processus d'examen de la structure du Conseil d'orientation devrait évoluer. Selon le groupe de travail, le Conseil d'orientation peut agir sans attendre sur certains volets, tandis que d'autres aspects exigent une réflexion à plus long terme. Il a proposé que le groupe de travail soit chargé d'examiner les conclusions de l'examen et travaille dès à présent jusqu'à la onzième réunion du Conseil d'orientation. M. Meyer a invité le Conseil d'orientation à exprimer ses commentaires sur les recommandations de l'examen et à envisager les questions qui pourraient être abordées lors de l'actuelle réunion, ainsi qu'à confirmer le mandat du groupe de travail.

Avis du Conseil d'orientation

Le Conseil d'orientation a soulevé la question de la présence équilibrée des donateurs, les membres donateurs revendiquant en particulier une plus grande représentation au Conseil afin d'attirer de nouveaux donateurs potentiels. Il a ajouté qu'il conviendrait, si la composition du Conseil d'orientation est revue, d'accorder une attention particulière à la diversité du Conseil, dans lequel la société civile et les populations autochtones ont été largement représentées. Il a été généralement admis que les délibérations du dixième Conseil d'orientation devraient porter sur les mesures les plus à même de dégager des bénéfices immédiats, tandis que les décisions plus complexes seraient examinées entre les réunions ou lors de la onzième réunion du Conseil d'orientation. Le groupe de travail a été prié de poursuivre ses travaux dans la soirée et de suggérer les changements auxquels il est envisageable de procéder pendant l'actuelle réunion, ceux qu'il convient de repousser à une date ultérieure et le processus à mettre en place pour répondre aux recommandations de l'examen.

3c. Exécution renforcée des Programmes nationaux

L'ordre du jour ayant été remanié, cette séance a été reportée au matin du jeudi 27 juin.

Mme Paz-Rivera a résumé les actions entreprises pour renforcer l'exécution des Programmes nationaux, notamment la diffusion des enseignements tirés, l'élaboration d'un manuel pour les Programmes nationaux, les principes de mise en œuvre des Programmes nationaux, l'amélioration de la notification, et l'élaboration d'un processus d'évaluation conjointe. Elle a aussi présenté une note d'orientation sur les aspects opérationnels des Programmes nationaux, qui a été préparée par le secrétariat à la demande du Conseil lors de la neuvième réunion du Conseil d'orientation. Le Conseil d'orientation a été invité à débattre des actions entreprises jusqu'ici et à envisager.

Avis du Conseil d'orientation

Le Conseil a sollicité des informations supplémentaires sur la manière dont est assuré le suivi de ses décisions ; le secrétariat a accepté de les fournir entre deux réunions. **Voir la décision 5.**

Le Conseil a également demandé davantage d'informations sur la manière dont les organismes abordent certains aspects mis en lumière durant la séance de la veille, par exemple la faible mise en œuvre dans certains pays, le manque de coordination entre les organismes et la manière de mettre à profit les enseignements tirés des Viet Nam et du Panama sur l'engagement des parties prenantes et le CLIP. Ces questions ont été adressées aux organismes de l'ONU, qui ont décrit à grands traits leur

¹ Le groupe de travail a été créé lors de la huitième réunion du Conseil d'orientation.

démarche dans les exemples cités. La nécessité d'établir un mécanisme coordonné de résolution des litiges ou de règlement des griefs a été soulevée afin de trancher les différends qui pourraient survenir dans la mise en œuvre des Programmes nationaux. Le Conseil a demandé que soit présenté à sa onzième réunion un deuxième document sur les difficultés de mise en œuvre. **Voir la décision 6.**

Séance 5 : Demandes de financement

5a. Programme national de Colombie

Mme Aura Robayo, Experte Technique de la Direction du Changement Climatique du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable de la Colombie, a fait une présentation complète de la R-PP et de la demande de financement de la Colombie. Elle a décrit le contexte national, le processus de préparation de la stratégie nationale de REDD+, les composantes de la R-PP et les activités envisagées dans le cadre de chacune d'entre elles. Mme Robayo a également évoqué l'approche colombienne de la coordination de la REDD+, ainsi que les sources de financement et les besoins de coordination du pays, évoquant les activités financées par d'autres sources en complément des activités de l'ONU-REDD. Pour finir, elle a décrit le budget du Programme national.

Mme Paz-Rivera, du secrétariat ONU-REDD, a ensuite évoqué les recommandations formulées après l'examen de la R-PP et leur prise en compte dans le texte. La R-PP traduit une forte participation des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux. La cohérence entre le programme et les activités du pays dans la R-PP a été relevée. La R-PP a été significativement améliorée afin de permettre l'intégration des principales parties prenantes dans le cadre institutionnel, une bonne coordination entre les donateurs, une convergence évidente sur les approches méthodologiques et une description plus détaillée de la manière dont les éléments de gouvernance seront mis en œuvre. Le secrétariat a recommandé l'approbation de la demande de la Colombie par le Conseil d'orientation.

Avis du Conseil d'orientation

Le Conseil d'orientation a accueilli avec satisfaction la présentation de la Colombie et soulevé plusieurs points, notamment le fait que la Colombie dépend pour le financement de son plan de dix donateurs différents, ce qui pourrait poser des difficultés de coordination. Le Conseil d'orientation a souligné la nécessité de veiller à l'engagement d'une vaste gamme de parties prenantes de la société civile et des populations autochtones, et demandé que soient clarifiés les mécanismes de participation et de communication avec les OSC. Le Conseil a aussi demandé des précisions sur la mise en œuvre et le suivi des Programmes nationaux approuvés au cours de la présente réunion à l'aune du calendrier du Programme ONU-REDD dont la date de clôture est fixée à 2015.

Un groupe consultatif informel a été réuni afin de poursuivre les débats sur cette question.

Séance 4 : Examen du Conseil d'orientation, suite...

Afin de consacrer davantage de temps aux discussions sur ce point, la séance 4 sur l'examen du Conseil d'orientation s'est poursuivie le jeudi 27 juin.

Répondant aux questions soulevées à la suite de sa présentation de la veille, M. Lafontaine a mentionné plusieurs caractéristiques positives du Conseil d'orientation identifiées par l'examen, soulignant la

diversité des membres du Conseil, la transparence de ses procédures et son rôle fédérateur parmi les organismes. Résumant les discussions de la veille, le coprésident M. Salisu Dahiru a identifié les principaux constats : le souhait du Conseil de préserver le principe d'inclusion qui le régit, la nécessité d'ajuster le règlement intérieur et mandat du Conseil afin de l'adapter à la croissance et à l'évolution du Programme, et les réactions positives suscitées par la proposition consistant à envisager une séparation des fonctions du Conseil.

M. Meyer a mentionné au nom du groupe de travail certains des points saillants du projet de proposition : conférer à l'ensemble des pays du Programme le statut de membres du Conseil et abolir la catégorie des suppléants, accroître la représentation des donateurs au Conseil ; considérer tous les membres du Conseil comme membres de plein droit ; consulter l'ordre du jour préalablement aux réunions du Conseil d'orientation ; conserver la pratique des GCI et élaborer un cadre pour l'élaboration des décisions. Le groupe de travail a demandé que le Conseil d'orientation lui donne mandat pour continuer à examiner les recommandations de l'examen entre la dixième et la onzième réunion du Conseil d'orientation. M. Meyer a précisé que le groupe ne recommandait pas que soient dissociées dès à présent les fonctions du Conseil, mais que la discussion s'inscrive dans le long terme.

Avis du Conseil d'orientation

Le Conseil d'orientation a déclaré qu'il adhérerait largement aux recommandations du groupe de travail et à la poursuite de son mandat. Le groupe de travail a été invité à continuer ses délibérations pendant le déjeuner et à présenter une proposition de décision lors de la séance de l'après-midi. Les coprésidents ont incité les autres membres du Conseil d'orientation à se joindre aux discussions du groupe de travail lors du déjeuner.

Séance 5, suite...

5b. Révision du budget 2013 de l'appui aux Plans d'action REDD+ nationaux

Mme Linhares-Juvenal et M. McNeill ont présenté une proposition de révision du plan de travail et budget du SNA pour 2013 à la lumière de Résultat 4 ("Les populations autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes participent pleinement aux prises de décisions, à l'élaboration de la stratégie et à la mise en œuvre de la REDD+, aux niveaux national et international"). La situation financière, confortée par les contributions de la Norvège, du Luxembourg et de l'Union européenne, permet de proposer l'attribution de 380 000 dollars É.-U. aux Réalisations 4.1, 4.3 et 4.4 afin de combler une partie des coupes imposées dans le budget 2013 aux Réalisations liées au renforcement des capacités des populations autochtones et de la société civile lors de la révision budgétaire 2013-2014, ainsi que de 4 millions de dollars É.-U. à une nouvelle initiative "Appui à la REDD+ à assise communautaire" (CBR+) au titre d'une nouvelle Réalisation 4.6. Le contexte de cette demande, les changements au plan de travail et au budget ainsi proposés ainsi qu'un résumé du budget et de la demande de fonds ont été présentés. La CBR+ a été qualifiée d'initiative conjointe du Programme ONU-REDD et du Programme de microfinancements (PMF) du FEM, qui tirera parti de l'expertise technique de l'ONU-REDD, des Programmes nationaux et de l'efficacité du mécanisme du PMF pour livrer les fonds directement au niveau local. Les critères de sélection des pays pilotes initiaux

de la CBR+ ont été résumés. Le processus consultatif entrepris plus tôt en 2013 avait pris en compte les observations du Conseil d'orientation, qui figuraient dans la note conceptuelle révisée sur la CBR+.

Avis du Conseil d'orientation

Le Conseil d'orientation s'est félicité de la proposition et de ce que ses commentaires antérieurs étaient mentionnés dans la présentation et dans la note conceptuelle révisée sur la CBR+. Il a été affirmé que le financement pour la CBR+ et les paiements de la REDD+ devraient être clairement distingués auprès des communautés, pour éviter toute confusion entre la CBR+ et les paiements axés sur les résultats. Le Conseil a également souligné que la CBR+ ne saurait se substituer, pour les communautés et les populations autochtones, aux avantages du Programme national. Le Conseil d'orientation a approuvé le plan de travail et le budget révisés de la deuxième année du SNA (2013), ainsi que l'allocation budgétaire supplémentaire connexe. **Voir la décision 9.**

Séance 6 : Évaluation du Programme ONU-REDD

6a. Évaluation du Programme ONU-REDD

À la suite de l'introduction générale de M. Boccuci, M. Carbon, du bureau de l'Évaluation du PNUE, a fait une présentation exposant le plan de travail proposé et la procédure régissant l'évaluation à venir du Programme ONU-REDD. Quatre phases sont envisagées : phase de démarrage, collecte et analyse des données, phase de notification, et phase d'utilisation de l'évaluation et de réponse. Un plan de travail indicatif a été présenté pour l'évaluation ainsi qu'un projet de cahier des charges, auxquels le Conseil d'orientation a été invité à réagir.

Avis du Conseil d'orientation

Le Conseil d'orientation s'est rallié à l'emploi de la théorie du changement comme postulat de l'évaluation, exprimant toutefois quelques réserves concernant l'absence de cadre axé sur les résultats susceptible de compléter le processus d'évaluation. L'équipe d'évaluation a en outre été instamment invitée à prendre en compte les semblables évaluations entreprises par le FCPF et le FIP, afin que les grands débats sur la gestion durable des forêts soient abordés dans le cours du processus d'évaluation. Le Conseil d'orientation a également indiqué qu'il était urgent d'évaluer l'état de la préparation à la REDD+ dans les pays partenaires. Le Conseil d'orientation a approuvé le plan de travail et le processus proposés. **Voir la décision 10.**

Le Conseil a sollicité la possibilité de communiquer ultérieurement ses observations sur le projet de cahier des charges pour l'évaluation du Programme ONU-REDD, au plus tard le 31 juillet 2013.

Séance 7 : Fonctions d'appui international

Présentations et retour d'information concernant les travaux sur la gouvernance, les régimes fonciers et les lignes directrices du Programme ONU-REDD sur le consentement libre, informé et préalable (CLIP)

i. Gouvernance

Mme Linhares-Juvenal a présenté un résumé de l'approche de la gouvernance du Programme ONU-REDD, dépeignant le contexte des deux présentations suivantes. Elle a indiqué les Résultats du SNA qui concernent la gouvernance, notamment les Résultats 2, 3 et 4, remarquant que la révision budgétaire du SNA 2013-2014 supposait une réorganisation qui permettrait de rendre compte plus systématiquement de la gouvernance, l'essentiel du travail des Programmes en matière de gouvernance correspondant désormais à un Résultat (Résultat 2). L'engagement du Programme en faveur d'une gouvernance inclusive des forêts et l'appui fourni aux pays à cet égard ont été soulignés. Chaque organisme de l'ONU joue un rôle dans l'exécution des travaux du Programme en matière de gouvernance.

ii. Propriété foncière

Mme Tiina Vahanen, haute responsable à la FAO, a présenté les travaux du Programme ONU-REDD sur la propriété foncière, notant que ce sujet faisait l'objet de travaux dans les pays depuis des années mais qu'il s'agissait pour le Programme d'une question relativement nouvelle, et qu'elle figurait parmi les grandes priorités identifiées dans l'évaluation des besoins des pays entreprise en 2012. Parmi les travaux du Programme sur la propriété foncière, on peut citer le document de référence sur les solutions aux problèmes d'occupation des sols, sur lequel a porté une réunion d'experts du Programme ONU-REDD sur la propriété foncière dans le contexte de la REDD+ en février 2013. Cette réunion a suscité un débat sur la place centrale du régime foncier dans la gestion durable des forêts et comme condition préalable à un partage équitable des avantages ; la nécessité de respecter les droits coutumiers, d'appréhender les divers systèmes juridiques et de droits fonciers et de préciser le concept de droit carbone. Mme Vahanen a précisé que les réformes foncières s'inscrivaient dans le long terme, ajoutant qu'elle espérait que les travaux du Programme permettraient de conclure comment assurer le succès de la REDD+ grâce à la question foncière. Par ailleurs, un document analytique sur les solutions et possibilités des régimes fonciers devrait être finalisé avant la onzième réunion du Conseil d'orientation. À la demande éventuelle des pays, la question foncière pourra figurer plus systématiquement dans les futurs Programmes nationaux et des fonds limités pourront être sollicités pour un appui ciblé.

iii. Lignes directrices du Programme ONU-REDD sur le consentement libre, informé et préalable (CLIP)

M. McNeill a présenté un aperçu du processus d'élaboration des lignes directrices du Programme ONU-REDD sur le consentement libre, informé et préalable (CLIP), évoquant leur importance pour le Programme ONU-REDD. Il a indiqué que les lignes directrices constituaient un document évolutif destiné à être révisé à la lumière des expériences et des enseignements. Les lignes directrices en tant qu'outil ne seront efficaces que si les parties prenantes œuvrent ensemble afin de les mettre en pratique ; l'orateur a rappelé au Conseil d'orientation que certains des fonds associés à la révision budgétaire du SNA approuvés lors de la Séance 5 seraient affectés à la création d'expériences pilotes sur les lignes

directrices. Ultérieurement, les lignes directrices ont été mises à l'essai dans six pays et des outils ont été créés pour leur mise en œuvre. Des échanges pédagogiques sont également prévus. Le Conseil d'orientation a aussi été informé de l'accord de collaboration conclu entre les organismes de l'ONU sur l'élaboration d'une approche commune de résolution des plaintes, M. McNeill abordant brièvement les avantages d'une telle démarche.

Avis du Conseil d'orientation

Le Conseil d'orientation a noté l'importante corrélation entre régime foncier et CLIP, et relevé qu'il importait de lier le régime de propriété des terres à de solides mécanismes de partage des avantages. Il a aussi été noté que la REDD+ pourrait, en palliant la lenteur des changements législatifs en matière foncière, contribuer à cette question.

Les lignes directrices sur le CLIP ont été bien accueillies par la réunion et notées par le Conseil. **Voir la décision 11.**

Le Conseil a toutefois relevé que les pays partenaires devraient, pour assurer une mise en œuvre efficace, adapter les lignes directrices aux contextes particuliers. Plusieurs préoccupations ont été exprimées, appelant à : créer de solides processus consultatifs pour la mise en œuvre du CLIP ; formuler des consignes pour la mise en œuvre au niveau national ; respecter le principe essentiel du CLIP tel qu'il figure dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP) ; et continuer de travailler afin de tenir compte dans les lignes directrices des considérations d'égalité des sexes.

Séance 8 : Clôture de la réunion

Compte-rendu du groupe consultatif informel sur le Programme national de Colombie

Mme Paz-Rivera a informé le Conseil d'orientation des discussions du GCI sur le Programme national de la Colombie, dont les débats ont porté sur les recommandations que le Conseil formulerait à la Colombie dans la finalisation de sa R-PP. Le GCI a présenté une proposition de décision où figurent ses recommandations au Conseil. La Colombie a confirmé qu'elle acceptait ces recommandations et le Conseil a adopté la décision. **Voir la décision 8.**

Compte-rendu du groupe de travail sur l'examen du Conseil d'orientation

M. Meyer a informé le Conseil d'orientation des discussions du groupe de travail sur l'examen du Conseil d'orientation, et soumis un projet de décision à la réflexion du Conseil d'orientation. Ce dernier a suggéré quelques modifications afin de clarifier le libellé de la décision. La question d'un quorum a été soulevée pour les réunions du groupe de travail, et il a été proposé qu'une majorité de la moitié des membres plus un suffise à la tenue des réunions du groupe de travail, et qu'il soit permis aux groupes de revoir leur représentation au sein du groupe de travail en cas d'absence du représentant désigné. Le Conseil d'orientation a aussi suggéré que l'accent soit mis, lors des travaux entrepris pour répondre aux problèmes identifiés dans l'examen, sur une utilisation efficiente du temps afin de permettre au Conseil de débattre des questions de fond, par exemple en distinguant les réunions portant sur des questions administratives de celles traitant des procédures. Assortie de quelques amendements, la proposition de décision proposée par le groupe de travail a été adoptée. **Voir la décision 7.**

Récapitulatif des décisions et des conclusions

Les décisions des séances 1 à 7 ont été présentées à titre provisoire par les coprésidents, et confirmées par le Conseil d'orientation.

Organisation de la prochaine réunion

Le secrétariat a informé le Conseil d'orientation de la probabilité que sa prochaine réunion se tiende la semaine du 7 décembre 2013. Le secrétariat communiquera les dates et lieu de la réunion.

Remarque : Pendant la séance plénière, des observations de la Papouasie-Nouvelle-Guinée ont été reçues par courrier électronique, lesquelles ont été lues par le secrétariat au cours des séances concernées.

Annexe 1 : Liste des participants

Prénom	Nom	Pays/organisme
Haradhan	BANIK	Bangladesh
Ali	MD YUNUS	Bangladesh
Sam Ang	CHEA	Cambodge
Vathana	KHUN	Cambodge
Aura	ROBAYO CASTANEDA	Colombie
Alain	LAFONTAINE	Consultant
Keith	LINDSAY	Consultant
Timothy	MEALEY	Consultant
Edwin	USANG	OSC Afrique - NGOCE
Kanwar	IQBAL	OSC Asie-Pacifique - SDPI
Victor	LOPEZ ILLESCAS	OSC ALC - AFCG UT'Z CHE'
Chris	MEYER	Observateur pour les OSC du Nord
Léon	KANU MBIZI	République démocratique du Congo
Michael	SPEIRS	Danemark
María del Carmen	GARCIA ESPINOSA	Équateur
Consuelo	ESPINOZA	Équateur
Aulikki	KAUPPILA	Commission européenne
Valérie	MERCKX	EFI/Commission européenne
Mette Loyche	WILKIE	FAO
Tiina	VAHANEN	FAO
Maria Jose	SANZ SANCHEZ	FAO
Rogier	KLAVER	FAO
Joel	SCRIVEN	FAO
Ben	VICKERS	FAO
Iman	SANTOSO	Indonésie
Heru	PRASETYO	Indonésie
Teguh	RAHARDJA	Indonésie
Agus	HERNADI	Indonésie
Abdul	SITUMORANG	Indonésie
Wiryawan	NIMPUNO	Indonésie
Suryo	TOMI	Indonésie
Bulan	PURNAMASARI	Indonésie
Intan	PATRICIA	Indonésie
Lekumok	KIRONYI	PA Afrique - CORDS
Pasang	SHERPA	PA Asie-Pacifique - NEFIN
Paul	SENA	PA-UNPFII
Toshihiro	SHIMA	Japon
Elizabeth	PHILIP	Malaisie
S.E. Abdul Rahim	HAJI NIK	Malaisie
Ariuntuya	DORJSUREN	Mongolie
Batbold	JAMSRAN	Mongolie

Yannick	GLEMAREC	Fonds d'affectation spéciale multipartenaire, PNUD
Mari	MATSUMOTO	Fonds d'affectation spéciale multipartenaire, PNUD
Odigha	ODIGHA	Nigéria
Salisu	DAHIRU	Nigéria
Ivar	JØRGENSEN	Norvège
Morten	NORDSKAG	Norvège
Gry	SOLSTAD	Norvège
Gerardo	GONZALEZ SANDOVAL	Panama
Carlos	GOMEZ	Panama
Victor	BARUA MOSQUEDA	Paraguay
Lilian	PORTILLO	Paraguay
George Boundzanga	CLAVER	République du Congo
Jaden	WANI	Sud Soudan
Abdelazim	IBRAHIM YOUSIF	Soudan
Evarist	NASHANDA	Tanzanie
Xavier	MUGUMYA	Ouganda
Magdy	MARTINEZ-SOLIMAN	PNUD
Douglas	BRODERICK	PNUD
Tina	SØLVBERG	PNUD
Tim	CLAIRS	PNUD
Akihito	KONO	PNUD
Celina	YONG	PNUD
Timothy	BOYLE	PNUD
Gayathri	SRISKANTHAN	PNUD
Dearbhla	KEEGAN	PNUD
Silje	HAUGLAND	PNUD
Charles	MCNEILL	PNUD
Julie	GREENWALT	PNUE
Tim	CHRISTOPHERSEN	PNUE
Ibrahim	THIAW	PNUE
Gabriel	LABBATE	PNUE
Thomas	ENTERS	PNUE
Michael	CARBON	PNUE
Mario	BOCCUCCI	Secrétariat du Programme ONU-REDD
Thais	LINJARES-JUVENAL	Secrétariat du Programme ONU-REDD
Clea	PAZ RIVERA	Secrétariat du Programme ONU-REDD
Frances	LIM	Secrétariat du Programme ONU-REDD
Helena	ERIKSSON	Secrétariat du Programme ONU-REDD
Avishan	CHANANI	Secrétariat du Programme ONU-REDD
Sharon	MCAUSLAN	Secrétariat du Programme ONU-REDD
Mirey	ATALLAH	Appui au secrétariat du Programme ONU-REDD
Hung	PHAM	Viet Nam
Neeta	HOODA	FCPF/FMT de la Banque mondiale
Deuteronomy	KASARO	Zambie

Peter	BESSEAU	Canada
Betanio	CHIQUIDAMA	COONAPIP
Williams	BARRIGON	COONAPIP
James	RYAN	UNORCID
Helmut	DOTZAUER	GIZ Indonésie
Mareika	WELL	GIZ PAKLIM